



Collège  
Saint-Maurice

**CODE DE VIE**

## PRÉSENTATION

Ce code de vie se veut un outil simple et fondé sur les valeurs et principes que notre école promeut : le respect, l'engagement et la responsabilisation. Il est divisé en quatre sections : *valeurs, règles, comportements observables attendus* et *motifs*. Il a été élaboré en tenant compte de données probantes (données provenant de recherches fiables, comportant parfois des méta-analyses) et en priorisant l'aspect éducatif plutôt que coercitif.

*Valeur* : Idéal à atteindre et à défendre par un individu.

*Règle* : Ensemble de conventions qu'on doit suivre dans une situation donnée.

*Comportement attendu* : Manière d'agir reconnue adéquate en fonction d'une situation donnée.

*Motif* : Raison d'être d'une valeur, d'une règle ou d'un comportement.

## MISSION DU CODE DE VIE

Tous les membres du personnel du Collège Saint-Maurice s'engagent à mettre en place des conditions favorables au respect du code de vie dans le but de respecter la mission première de l'école québécoise, c'est-à-dire instruire, socialiser et qualifier, le tout dans la bienveillance. Ils sont donc responsables de l'enseignement et de l'application du code de vie. À ce titre, ils agissent en modèles et accompagnent les élèves dans l'acquisition de comportements adéquats.

Quant aux élèves, ils ont la responsabilité de respecter ce code de vie.

## APPLICATION

L'application de ce code de vie se fait en tout temps et en tout lieu et, ce, tant que l'élève est sous la responsabilité de l'école (sortie scolaire, transport scolaire, activité pédagogique, sportive ou culturelle, voyage scolaire, etc.).

## MESURES PARTICULIÈRES

Si un élève ne respecte pas le code de vie malgré les interventions usuelles, des mesures particulières pourront s'appliquer (suspension, étude de dossier par le comité d'étude de dossier, renvoi). Le comité est formé d'un membre de la direction, de l'éducateur, d'un T.E.S. et d'un membre du personnel enseignant.

## CODE DE VIE

VALEURS	RÈGLES	COMPORTEMENTS ATTENDUS	MOTIFS
<b>RESPECT</b>	<p>Respecter les personnes et l'environnement en tout temps (gestes, attitude, langage).</p> <p>Agir de manière sécuritaire pour soi et pour les autres afin de favoriser le vivre-ensemble.</p> <p>Respecter le code vestimentaire du CSM ainsi que les différentes politiques de l'école.</p>	<p>Je m'exprime avec calme et politesse dans un langage exempt de mot grossier, juron, insulte ou expression violente ou péjorative.</p> <p>Je collabore avec tous les adultes de l'école.</p> <p>Je traite l'autre comme mon égal en acceptant sa diversité (religieuse, sociale, sexuelle, culturelle et physique). Je suis à son écoute.</p> <p>Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux en tout temps.</p> <p>Je respecte le droit à l'image d'autrui et j'agis en tant que bon citoyen numérique.</p> <p>Je circule calmement et m'éloigne, s'il y a lieu, des situations conflictuelles.</p> <p>Je me conforme au code vestimentaire de l'école en toutes circonstances.</p> <p>Je me conforme aux différentes politiques de l'école.</p>	<p>Favoriser des relations interpersonnelles saines et adéquates.</p> <p>Acquérir de l'empathie.</p> <p>Contribuer à un milieu de vie sain.</p> <p>Apprendre à vivre en société en tant que citoyen responsable.</p>

<p style="text-align: center;"><b>SENS DES RESPONSABILITÉS</b></p>	<p>Prendre ses responsabilités quant à sa réussite éducative et personnelle.</p> <p>S'engager dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré des difficultés.</p>	<p>J'arrive à l'heure à l'endroit prévu.</p> <p>J'apporte tout le matériel requis pour mes activités scolaires.</p> <p>J'utilise adéquatement le matériel permis à l'école en fonction de son utilité et des lieux appropriés.</p> <p>Je laisse mon cellulaire éteint et rangé, sauf si mon enseignant me demande de l'utiliser.</p> <p>Je m'acquitte du travail demandé et le remets dans les délais prévus.</p> <p>J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.</p> <p>Je participe pleinement aux activités d'apprentissage.</p> <p>J'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.</p>	<p>Apprendre à gérer mon temps, le matériel.</p> <p>Apprendre à être ponctuel et assidu.</p> <p>Connaître et mettre en application les codes sociaux.</p> <p>Exercer la résilience.</p>
<p style="text-align: center;"><b>BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL</b></p>	<p>Adopter des comportements favorisant son épanouissement et celui d'autrui.</p>	<p>Je prends des décisions favorisant ma réussite éducative</p> <p>Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.</p> <p>Je fais des choix qui contribuent à mon estime personnelle et à mon développement personnel.</p> <p>J'adopte de saines habitudes de vie.</p>	<p>Vivre une réussite éducative.</p> <p>Mettre en place un climat propice à l'apprentissage et à la réussite.</p> <p>Développer une image de soi positive par l'apprentissage d'un mode de vie sain, aux plans physique et psychologique.</p>

## ÉCARTS DE CONDUITE <sup>1</sup>

Selon M. Bissonnette, voici en quoi consistent des écarts de conduite mineurs et majeurs.

### *Écart de conduite majeur*

Un écart de conduite **majeur** est soit :

- *Un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement du maître et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves;*
- *Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.);*
- *Un écart de conduite mineur qui persiste malgré les différentes interventions réalisées.*

### *Écart de conduite mineur*

Un écart de conduite **mineur** est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

- *Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves;*
- *Mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.*

---

<sup>1</sup> Steve BISSONNETTE et autres. *L'enseignement explicite des comportements*, Montréal, Chenelière éducation, 2016, p.100-101.